

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABBONNEMENTS
 Imprimerie Suisse Catholique
 Fribourg (Suisse)

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse	Fr. 2.50	6.—	10.—	18.—
Etranger	4.—	10.—	19.—	35.—

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 20 centimes.
 Compte de chèque postal 114 54
 G. L. X.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicitas
 S. A. SUISSE DE PUBLICITE
 Rue SAINT-PIERRE
 Fribourg

PRIX DES ANNONCES

Coston	1 ^{re} insertion 30 cent.	la ligne ou son espace
Suisse	les suivantes 15 "	
Etranger	20 "	
Belgique	10 "	

G. L. X.

Nouvelles du jour

Le mouvement de la contre-révolution allemande faiblit.

Les nouvelles d'Allemagne sont défavorables au contre-gouvernement de Berlin. On annonce que l'auteur du coup d'Etat, von Kapp, manifeste l'envie de se retirer et qu'il a fait au gouvernement régulier la proposition de se désister de son entreprise, pourvu qu'on lui donnât la promesse que les élections générales auraient lieu dans deux mois. Mais cette satisfaction même lui aurait été refusée. D'autre part, l'Angleterre, sur laquelle les insurgés semblent avoir fondé quelques espérances, leur tourne le dos.

Il a manqué au mouvement, pour réussir, d'avoir d'autres hommes à sa tête. On croyait que von Kapp et Traub n'étaient que les fournisseurs de la restauration et qu'on verrait bientôt apparaître des personnages de plus grande envergure. Mais ceux qui, politiques ou généraux, auraient pu mettre au service de la cause le crédit d'une grande réputation sont restés à l'écart. Hindenburg ne s'est point compromis et les chefs conservateurs se sont tenus cois.

Il faut d'autant plus s'étonner qu'un coup monté par des gens de second plan ait pu réussir, de prime abord, si aisément. C'est un avertissement dont chacun fera son profit et qui engagera le régime républicain à la prudence. Les journaux de Paris ne manquent pas de vanter la sagesse des défiances françaises, à l'encontre de l'optimisme anglo-saxon.

Il est question dans les dernières nouvelles relatives au coup d'Etat de Berlin de la révocation d'un général Mærker, qui commandait à Dresde. Ce général s'était tout simplement chargé d'arrêter les membres du cabinet Bauer, réfugiés à Stuttgart.

Le chef du contre-gouvernement de Berlin, Wolfgang von Kapp, est le fils d'un insurgé de 1848. Bon sang ne peut mentir ! Son père était historien ; poursuivi par le gouvernement prussien, il se sauva en Belgique, puis à Paris et de là à Genève, qui était le rendez-vous des intellectuels libéraux allemands et où plus d'un d'entre eux a fait souche. Le proselit alla finalement se fixer en Amérique ; il ne rentra en Allemagne qu'en 1870.

C'est aux Etats-Unis qu'est né le héros du coup d'Etat actuel. Wolfgang von Kapp entra de bonne heure dans l'administration prussienne. Il monta de grade en grade jusqu'aux fonctions importantes de directeur des domaines. C'est un homme d'une vive intelligence, mais d'un tempérament violent. Il n'a point hérité des idées politiques de son père. Wolfgang von Kapp est un politicien d'extrême droite, partisan fervent de l'ancien régime prussien. Pendant la guerre, il se mit en vedette par son opposition à M. de Bethmann-Hollweg, contre lequel il mena une campagne ardente. Le chancelier ne put dédaigner ces attaques, qui étaient soutenues par un clan puissant et il y répondit par un discours foudroyant prononcé au Reichstag. Kapp, se jugeant atteint dans son honneur, lança à M. de Bethmann un défi en duel. Il paya cette impertinence de sa place. Alors, il fonda une association dite Parti de la patrie, qui rallia tout ce que l'Allemagne comptait d'impérialistes impénitents. La Vaterlandspartei déploya une activité intense pour faire pièce au mouvement pacifiste et démocratique. Le désastre militaire et la révolution mirent fin à sa carrière.

Il ne faudrait pas voir uniquement les ressorts politiques du coup d'Etat qui vient de bouleverser encore une fois les destinées de l'Allemagne ; le dégoût engendré dans l'opinion par le spectacle du gâchis économique a joué un grand rôle dans cet événement.

Ce que les Allemands reprochent le plus à la révolution de novembre 1918, c'est d'avoir tué l'esprit de travail et désorganisé la machine merveilleusement réglée de l'activité nationale. Dans le domaine industriel et commercial, les Allemands prendraient encore leur parti d'être en république ; mais ils ne supportent pas de voir la moitié de leurs usines fermées, tandis que des milliers de gens, les bras ballants, sont entretenus par le Tré-

sor public sous prétexte d'assistance pour cause de chômage forcé. Sans doute, les usines sont arrêtées parce que le charbon manque ; mais le charbon ne manque que parce que les mineurs ne veulent plus travailler comme auparavant. Ils ne sont pas les seuls, d'ailleurs, à régimber à la besogne. Dans les services publics, il règne le même esprit de paresse : les fonctionnaires et employés de l'Etat promènent dans leurs bureaux une nonchalance pleine de dédain pour le public qui assiége les guichets.

L'Etat socialisé, qui ne fournissait guère de besogne par ses fonctionnaires, travaillait à la prospérité publique à coups d'impôts et d'émissions de billets de banque. Un des premiers actes du nouveau pouvoir a été d'arrêter l'impression des banknotes. Cela caractérise l'esprit qui l'anime. Cet esprit, c'est le vieil esprit prussien, féru d'ordre, de discipline, de travail méthodique, d'économie. Les nouveaux hommes promettent un gouvernement fort ; il est permis de soupçonner qu'ils n'ont qu'un goût très mitigé pour les libertés modernes ; ils ressusciteraient plutôt le défunt Obrigkeitsstaat, l'Etat autoritaire ; du moins, sous leur férule, le peuple allemand se remettrait à travailler et c'est ce qui paraît essentiel à la grande majorité de la nation, excédée de la vie de fainéantise et de dissipation qui s'étale partout.

C'est à Genève que se tiendra, le 12 août prochain, la conférence préliminaire au congrès universel des confessions chrétiennes dont l'initiative est partie d'Amérique. Le projet de ce congrès date d'avant la guerre. Il émane de ces milieux protestants dans lesquels on cherche avec insistance un remède à l'éparpillement religieux causé par la Réforme.

On se souvient que le comité promoteur du congrès espérait obtenir l'adhésion du Saint-Siège et qu'il se présenta au Vatican. Il y fut l'objet de l'accueil le plus prévenant, mais reçut une leçon catégorique sur l'unité de l'Eglise. « D'une part, dit le rapport des délégués, le Pape se montra d'une amabilité irrisistible, mais, de l'autre, il nous opposa une intransigeance inflexible. »

Jusqu'à présent, 11 Eglises anglicanes, 5 Eglises baptistes, 5 sectes congrégationalistes, 5 communautés des Disciples du Christ, 11 Eglises orientales, 2 luthériennes, 10 méthodistes, 14 presbytériennes, 3 Eglises bohémiennes, les diverses Eglises vieilles-catholiques d'Europe et les Quakers d'Amérique et d'Angleterre ont adhéré au congrès, qui se tiendra en Hollande, à La Haye.

Le congrès se propose d'examiner « dans l'esprit de la charité du Christ, sur quels points les chrétiens diffèrent entre eux en ce qui concerne la foi et la constitution de l'Eglise et sur quels points ils s'accordent ». Son but est de créer une atmosphère favorable à l'union des confessions chrétiennes, ce qui serait un premier pas vers le rétablissement de la « chrétienté unie ». Certains passages du manifeste font entrevoir qu'on se propose d'arriver à une union organique des diverses Eglises issues de la Réforme, soit à la constitution d'une « Eglise chrétienne universelle », en opposition à l'Eglise catholique romaine.

Les 214,000 fonctionnaires de l'Etat autrichien sont en instance d'augmentation de traitements. Ils réclament un traitement minimum de 24,000 couronnes, plus 15,000 couronnes d'allocations temporaires. La dépense qui résulterait de là serait de 7 milliards 600 millions de couronnes. Or, la somme totale des recettes de l'Etat atteint juste 7 milliards.

C'est le moment pour le ministre des finances autrichien de découvrir la pierre philosophale.

Nouvelles diverses

A la suite de la proclamation de l'émir Fayçal comme roi de Syrie, l'émir a été invité à venir à Paris le plus tôt possible pour s'expliquer devant la Conférence de la paix.
 Dans une élection sénatoriale partielle

dans le département de Lot-et-Cher, le résultat a abouti à un *habillage* ; le candidat conservateur a été plus de voix.

Les souscriptions à l'emprunt italien de la victoire ont atteint les vingt milliards demandés, dont 18 en Italie et 1 milliard et trois quarts à l'étranger.

Le ministre roumain Vaïda Voivode a démissionné ; le roi a fait appeler le général Averesco, et l'a chargé de constituer le nouveau cabinet.

La loi fédérale sur les conditions du travail

Le peuple suisse est appelé à se prononcer, le 21 mars, sur un projet de loi élaboré par les Chambres fédérales en vue de réglementer les conditions du travail. Tous les citoyens ont reçu un exemplaire de cette loi. Il n'est néanmoins pas inutile d'en rappeler les dispositions essentielles.

La loi institue un office fédéral du travail en vue d'étudier les conditions du travail et des offices de salaires, chargés d'établir un régime uniforme des salaires dans certaines catégories professionnelles, à l'exclusion de l'agriculture.

L'office du travail et les offices de salaires auront mission d'établir des contrats-types d'engagement entre patrons et ouvriers, que le Conseil fédéral déclarerait obligatoires.

Les déclarations de grève de la part des ouvriers et les congés collectifs (*lock-out*) de la part des patrons seraient interdits pendant la durée des contrats officiellement en vigueur et pendant la procédure de réglementation.

La loi fixe en détail cette procédure et indique les sanctions applicables.

L'office du travail constituerait une division du Département fédéral de l'économie publique. Les offices de salaires se composeraient de représentants des patrons et des ouvriers. Les nominations seraient faites par le Conseil fédéral.

En vue de la votation imminente sur ce projet de loi, le comité du parti conservateur fribourgeois publie la déclaration suivante :

Manifeste au peuple fribourgeois

Le comité cantonal du parti conservateur fribourgeois, après avoir pris connaissance des rapports concernant la loi fédérale portant réglementation des conditions du travail et du message accompagnant le projet, approuve pleinement les termes du message et spécialement ceux qui rejettent le régime du libéralisme économique comme dangereux et néfaste pour l'économie nationale et le régime de la justice sociale.

Le comité déclare que le rôle de l'autorité politique est de se faire le défenseur non seulement de la liberté des contrats, mais aussi de la justice des contrats ; il affirme le droit et le devoir de l'Etat d'intervenir non seulement pour les faire observer, mais aussi pour veiller à ce que les contrats librement passés ne portent pas atteinte à la dignité de la personne du travailleur.

Cette intervention de l'Etat doit toutefois être d'un ordre tel qu'elle ne se substitue pas aux organes naturels de l'ordre économique, en réalisant par une intervention abusive un étatsisme négateur des libertés et des droits des sociétés d'ordre privé basées sur le droit naturel ; l'Etat doit plutôt veiller par sa législation à susciter ces organes naturels, à fixer les règles générales selon lesquelles ils seront constitués et à contrôler leur activité, à assurer aux groupements professionnels une autonomie telle qu'elle leur permette de se donner un statut par lequel la profession soit affermie et pacifiée.

Le comité cantonal constate qu'une législation assurant au travail à domicile des conditions de salaires normales s'imposait, avant toute autre raison, afin d'organiser les intéressés en associations professionnelles.

D'autre part, l'étude approfondie de la loi proposée est en telle opposition avec les idées du message que le comité cantonal ne peut que condamner la loi avec autant de fermeté qu'il approuve le message.

Cette loi, en effet, ne met aucune limite à l'intervention du pouvoir central, à qui elle confie seul le droit de nommer les membres de l'Office du travail, de la commission des salaires, et des nombreux comités fédéraux de salaires qui présideront par leurs décisions à toute la vie économique du pays ; jamais encore, en Suisse, pareil empiètement n'a menacé à la fois les autonomies cantonales et professionnelles, et cela sans aucune nécessité, même apparente, ni les cantons, ni les professions n'ayant montré leur impuissance dans ce domaine. Pouvoir sans limite, car l'engagement de consulter les organisations intéressées n'est pas tel qu'il doive constituer toutes les organisations, ni qu'il soit obligé de tenir compte de ces consultations. A l'heure où tous les hommes sages demandent que les questions professionnelles et économiques ne deviennent pas la préoccupation dominante des partis politiques, c'est à une empiètement plus complète que jamais

du pouvoir politique dans le domaine économique que l'on nous invite à donner notre adhésion.

Les formules volontairement imprécises, laissant au pouvoir fédéral le droit d'étendre l'application de la loi à certaines industries, ou à certaines branches d'industrie, autorisant le pouvoir central à imposer des contrats-types dès qu'il le jugera nécessaire, sont des attributions dont l'imprécision et l'empiètement ne laissent pas d'inquiéter ceux qui craignent de mettre en péril le fédéralisme et le jeu de nos institutions démocratiques.

Après examen approfondi de la loi, le comité cantonal conservateur fribourgeois a décidé de proposer aux électeurs de la loi de rejeter de la loi portant réglementation des conditions du travail et, par la publication de ce manifeste, de faire connaître les raisons de ce rejet.

Si, comme nous l'espérons, le peuple suisse rejette cette loi, le comité cantonal prie la députation fribourgeoise aux Chambres fédérales, en collaboration avec la Droite, de travailler à l'élaboration d'une nouvelle loi sur l'organisation du travail qui exprime fidèlement les idées du message et réalise, dans le sens de l'organisation professionnelle, un statut du travail national également éloigné du régime du libéralisme économique et de l'étatsisme centralisateur ; s'il faut condamner un régime de liberté sans frein, s'il faut rejeter un régime étatsiste, il reste à réaliser un régime de liberté organisé par la profession et contrôlé par le pouvoir politique.

En conséquence, le comité cantonal du parti conservateur fribourgeois, conscient de la responsabilité qui lui incombe d'éclairer l'opinion publique et de diriger le vote des citoyens, a pris les décisions qui suivent :

1^o Il approuve les termes du message ;

2^o Il rejette la loi, formulée étatsiste, antidémocratique et centralisatrice, de l'organisation du travail ;

3^o Il prie la députation conservatrice fribourgeoise aux Chambres fédérales de travailler avec le concours de la Droite à l'élaboration d'une organisation du travail donnant aux professions leur statut, sous le contrôle du pouvoir politique, dans le sens de l'autonomie de la profession et du respect des principes fédéralistes.

Le Comité cantonal du parti conservateur fribourgeois.

Les événements d'Allemagne

Les informations du gouvernement d'Ebert

Stuttgart, 16 mars.

(Wolff.) — Les partisans de Kapp perdent chaque jour du terrain à Berlin même. Maintenant, les patrons et les commerçants berlinois se sont aussi prononcés contre la dictature de Kapp, en fermant leurs établissements et leurs locaux.

Stuttgart, 16 mars.

(Wolff.) — A Berlin, tous les sous-secrétaires d'Etat ont décidé de refuser leurs services aux insurgés militaires. Le général Seeke et le directeur des départements du ministère impérial ont également abandonné le travail.

Stuttgart, 16 mars.

(Wolff.) — D'après les informations des journaux, le gouvernement Kapp aurait offert au gouvernement constitutionnel de se retirer et de remettre le pouvoir en mains du président du Reich, à condition que de nouvelles élections aient lieu dans les deux mois.

Il faut remarquer à ce sujet que la situation politique demande que des élections aient lieu dès que l'ordre sera rétabli.

Le gouvernement refuse catégoriquement de discuter à ce sujet sous une forme quelconque avec Kapp, l'auteur du coup d'Etat.

Stuttgart, 17 mars.

(Wolff.) — Le gouvernement d'empire vient d'apprendre de Gera (Reuss) que les troupes de la garnison qui s'étaient déclarées pour le gouvernement von Kapp ont été battues et désarmées après des sanglantes rencontres.

Wilhelmshaven, 17 mars.

(Wolff.) — La dictature militaire a été brisée. Les troupes et les chefs des troupes se sont mis à la disposition du gouvernement.

Stuttgart, 16 mars.

(Wolff.) — Sur demande télégraphique du ministère de l'intérieur, les gouvernements des Etats importants ont fait savoir qu'ils demeureraient fidèles au gouvernement légal et que les troupes ne suivent pas le mouvement séditionnel de Berlin.

En Saxe, les troupes sous le commandement du lieutenant général von Bilow se sont mises à la disposition du précédent gouvernement. Il en est de même en Bavière, pour les troupes du général Moehl.

A Oldenbourg, le chef des troupes cantonnées dans cette ville, avait voulu exercer une pression sur les autorités constitutionnelles, les

troupes et les habitants se saisirent des officiers et les jetèrent en prison.

Stuttgart, 16 mars.
 (Wolff.) — Un représentant de Kapp se serait présenté hier au chargé d'affaires anglais lord Kilmanrock, ainsi que la Gazette de Francfort l'apprend de Berlin.

Lord Kilmanrock a refusé d'entrer en relations avec le représentant de Kapp.

Ultimatum à von Kapp

Francfort, 16 mars.

On mande de Berlin à la Gazette de Francfort que les fonctionnaires supérieurs des ministères et des chemins de fer avaient posé un ultimatum à von Kapp, lui demandant de se retirer. Cet ultimatum a été présenté mardi par le sous-secrétaire d'Etat Peters.

Peters avait, en outre, le mandat de déclarer à von Kapp que, s'il restait plus longtemps au pouvoir, il pourrait en résulter la plus grande des catastrophes, que le ravitaillement en denrées alimentaires de l'Allemagne pourrait s'écrouler et que, dans les grandes villes, en particulier à Berlin, s'en suivrait la situation à ce que beaucoup de sang fut versé. Maintenant déjà, tout montre que la situation à Berlin commence à devenir des plus sérieuses. Dans les quartiers ouvriers, les spartaciens gagnent visiblement des adhérents. Ces gens ne reculent pas non plus devant des conflits armés.

Intervention du général Gröner

Biele, 16 mars.

Le général Gröner, ancien chef d'état-major général, sous les ordres du maréchal Hindenburg, et qui, après lui, prit le commandement en chef des troupes du Reich, vient d'adresser au maréchal un télégramme l'avertant qu'il apparaissait qu'un gouvernement Kapp-Luitwiltz était une impossibilité pour l'Allemagne. Au cas où il serait maintenu, l'Allemagne risquerait de voir le sud, l'est et l'ouest se séparer du nord.

Vous êtes espéré d'une grande partie du peuple allemand, écrit le général Gröner, et un mot de vous suffira pour ramener la Reichswehr sur le terrain constitutionnel.

Le général Gröner a télégraphié, d'autre part, au président Ebert pour lui offrir sa médiation dans le conflit actuel.

L'Assemblée nationale

Berlin, 16 mars.

Lundi soir, la commission des doyens de la Diète prussienne a discuté de la convocation à Berlin de l'Assemblée nationale et de la Diète prussienne. Dans les milieux dirigeants, on tient à ce que l'Assemblée nationale se réunisse à Berlin et que le gouvernement constitutionnel restenne à Berlin aussi tôt que possible.

Mêlées sanglantes en Saxe

Leipzig, 16 mars.

De violentes fusillades ont de nouveau eu lieu lundi après midi à Leipzig, surtout dans les environs de la grande poste. Il y a plusieurs tués ou blessés. Toute la ville intérieure est cernée par la troupe.

Dans la nuit de lundi à mardi, une partie des travailleurs se sont armés. Ils ont lancé un ultimatum disant que les troupes avaient jusqu'à six heures du soir pour déposer les armes. Cet ultimatum ayant été refusé, une mêlée formidable se produisit sur l'Augustplatz, où les travailleurs avaient amené de nombreuses mitrailleuses. Les troupes, repoussant l'attaque, auraient fait usage de lance-mines.

Des actes de pillage ont eu lieu en divers endroits.

Deux officiers du gouvernement berlinois, qui étaient arrivés pour éclairer la population sur les intentions du nouveau gouvernement, ont été chassés.

La situation est encore incertaine, mais elle n'est pas des plus graves, parce que les troupes répriment énergiquement les excès communistes.

Leipzig, 16 mars.

(Wolff.) — A part quelques fusillades isolées, la nuit s'est passée en général sans incidents dignes d'être relatés. Dans la nuit de lundi à mardi, de graves combats se seraient déroulés dans les rues de Dresde, et il y aurait eu de nombreux morts et blessés. La garde des ouvriers, qui opposa une résistance acharnée, demeura en possession du bâtiment principal des Postes. Selon des nouvelles privées dignes de foi, l'attaque contre ce bâtiment a coûté 63 morts et 100 blessés. Toutes communications étant coupées avec Chemnitz, on est jusqu'à présent sans nouvelles sur la situation dans cette ville.

Leipzig, 16 mars.

(Wolff.) — Au sujet des événements de la nuit dernière, on communique encore ce qui suit : Une partie des travailleurs s'est armée. Ils ont lancé un ultimatum disant que les troupes avaient jusqu'à 6 heures du soir pour déposer les armes. Cet ultimatum ayant été refusé, une mêlée formidable se produisit sur l'Augustplatz, où les travailleurs avaient amené de nombreuses mitrailleuses. Les troupes, repoussant l'attaque, auraient fait usage de lance-mines. Des ac-

tes de pillage ont eu lieu en différents endroits. Deux officiers du gouvernement berlinois qui étaient arrivés ici pour éclairer la population sur les intentions du nouveau gouvernement, ont été chassés.

Deux Suisses tués à Leipzig

Leipzig, 16 mars.

Dans la journée de lundi, deux Suisses visitant la foire, Henri Zwicky, de Mühlheim (Thurgovie), et Paul Kreide, de Berne, ont été tués par des ricochets de balles. Les autres Suisses sont indemnes. Le train spécial ramenant les Suisses qui ont visité la foire partira prochainement.

Dresde, 16 mars.

Dans la nuit de lundi à mardi, de graves combats se seraient déroulés dans les rues de Dresde. Il y aurait eu de nombreux morts et blessés. La garde des ouvriers, qui opposa une résistance acharnée, demeura en possession du bâtiment principal des postes. Selon des nouvelles privées, dignes de foi, l'attaque contre le bâtiment a coûté 63 morts et 100 blessés.

Le bureau du télégraphe est occupé par la garde des ouvriers. Une violente fusillade a eu lieu lundi après midi alors qu'une auto blindée occupée par des soldats de la Reichswehr tenta de disperser la garde des ouvriers. Les deux parties ont subi des pertes.

On annonce que des troupes de la Reichswehr en grand nombre sont en marche afin d'occuper de nouveau le bâtiment des télégraphes.

Hambourg

fidèle à l'ancien gouvernement

Hambourg, 16 mars.

Ainsi que l'annoncent les journaux du matin, le pouvoir de l'arrondissement de Hambourg se trouve aux mains des partisans de l'ancien gouvernement. Les troupes d'Altona, qui étaient jusque-là sous le commandement du nouveau gouvernement, ont déposé leurs officiers et les ont désarmés, puis se sont mises à la disposition du gouvernement constitutionnel. Les officiers ont été incarcérés. Il n'y a pas eu d'effusion de sang.

En Prusse rhénane

Duisburg, 17 mars.

(Wolff). — D'après la Gazette de Francfort, des fusillades ont eu lieu mardi dans les rues : il y a eu 14 morts et de nombreux blessés.

Le nouvel ordre de choses en Bavière

Munich, 16 mars.

La Diète bavaroise s'est réunie mardi après midi en une courte séance afin d'accepter la démission du gouvernement. Le président Franz Schmidt a donné connaissance à la Diète réunie au complet de la lettre du président du ministère du 14 mars. Immédiatement après, un député proposa l'ajournement de la séance jusqu'à 3 heures en pensant que l'élection du président du conseil pourrait avoir lieu à ce moment.

Le président Schmidt donna alors connaissance de la déclaration suivante du commandant supérieur : « Le commandant supérieur donne l'entière garantie qu'un renversement de la Diète n'est projeté ni aujourd'hui ni plus tard par une partie quelconque de la garnison de Munich. »

Le nouveau ministre hongrois

Budapest, 17 mars.

(B. C. H.). — Le Journal officiel publie le décret concernant la nomination du nouveau cabinet, constitué comme suit :

Dr Alexandre Simoni-Semadan, président du cabinet et ministre provisoire des affaires étrangères et de l'intérieur; Baron Friedrich Koranyi (de parti des petits agriculteurs), ministre des finances et ministre provisoire du commerce; József Rubinek (petits agriculteurs), ministre de l'agriculture; Stephan Halzer (chrétien national), ministre des cultes et de l'instruction publique; Stephan Szabo de Zokorpatka (petits agriculteurs), ministre de la petite agriculture; Stephan Szabo de Nagyatard (petits agr-

culteurs), ministre de l'alimentation populaire; le général-major Karl Soos, ministre de la défense nationale; le député Julius Ferdinandy (petits agriculteurs), ministre de la justice; le secrétaire d'Etat Auguste Benard (chrétien national), ministre du bien-être public; Dr Jakob Bleyer (chrétien national), ministre pour les minorités nationales.

Les membres du nouveau cabinet ont prêté serment lundi après midi au régent.

Le nouveau cabinet se présentera aujourd'hui mercredi à l'Assemblée nationale.

Déclarations de M. Lloyd George

Londres, 16 mars.

(Havas). — A la Chambre des communes, répondant à plusieurs questions, M. Lloyd George a dit : « Les divers mandats pour les anciennes colonies allemandes ont été désignés. Pour ce qui est du Togoland et du Cameroun, dont les frontières ne sont pas encore définitivement arrêtées, il existe une divergence de vues entre la Grande-Bretagne et la France. »

Répondant à une autre question, M. Lloyd George a dit :

« Il est impossible de permettre à Litvinof (membre du gouvernement des Soviets russes) de débarquer en Grande-Bretagne aux mêmes conditions que précédemment, quand il mit à profit sa situation privilégiée de diplomate pour se livrer à une propagande politique. Nous croyons devoir indiquer, poursuit M. Lloyd George, qu'aucune personnalité qui essaierait de faire une propagande politique quelconque ne pourrait rester en Angleterre. Le règlement s'applique aussi bien à celui qui représente les sociétés coopératives qu'à n'importe qui. »

Les partis politiques anglais

Le Daily Mail se dit en mesure d'annoncer que M. Lloyd George a résolu de mettre fin au système actuel de coalition qui serait remplacé par un nouveau parti unioniste dont il prendrait la direction.

Le premier ministre a convoqué pour jeudi, à Downing street, les dirigeants de la coalition, auxquels il fera part de sa décision. Celle-ci sera rendue publique quelques jours plus tard sous forme d'un manifeste portant la signature du premier ministre et de M. Bonar Law.

M. Lloyd George annoncera en même temps un important remaniement ministériel.

Le nouveau parti s'intitulera probablement « parti national démodéré ».

On croit que M. Bonar Law donnera sa démission de chef du parti unioniste et invitera ses partisans à adhérer au nouveau parti dirigé par M. Lloyd George.

Il faut s'attendre, d'autre part, à ce qu'un groupe d'unionistes ayant à leur tête lord Salisbury et lord Robert Cecil fassent une vive opposition à M. Lloyd George et refusent de le reconnaître comme chef du nouveau parti.

NÉCROLOGIE

M. Lagunio

On annonce de Paris la mort de M. Gustave Lagunio, directeur des Grands magasins du Printemps. M. Lagunio était âgé de soixante-dix-huit ans.

Fils de ses œuvres, il avait débuté, en 1866, comme vendeur au Printemps. Il le quitta pour prendre la direction d'une maison de soieries qui devint bientôt une des plus importantes de la place de Paris. En 1905, le personnel et les actionnaires démissionnèrent à M. Lagunio de sauver le Printemps. Bien que l'heure du repos eût sonné pour lui, il n'hésita pas; et, par son intelligence hardie, sa droiture, son travail acharné, il fit de ces grands magasins, transformés et agrandis, ce qu'ils sont aujourd'hui.

A la mémoire de Stenkiewicz

On nous prie d'annoncer que des citoyens polonais, de passage en Suisse, venant d'Amérique et se rendant en Pologne, feront célébrer une messe à l'église catholique de Vevey, à la mémoire de Stenkiewicz, demain jeudi, 18 mars, à 11 h. du matin.

Confédération

Les prochaines votations populaires

Le comité cantonal du parti conservateur valaisan a décidé, au sujet de la votation populaire du 21 mars, de ne pas prendre position à l'égard de la loi réglementant les conditions de travail et de l'initiative contre les maisons de jeux.

L'Assemblée des délégués du parti radical valaisan s'est prononcée pour l'accession de la Suisse à la Société des nations. En présence des divergences qui se sont manifestées au sujet de la loi portant réglementation du travail, ainsi que sur la question des jeux, les membres du parti auront liberté de voter comme il leur plait.

La Société de Zofingue a décidé de prendre position publiquement pour l'initiative contre les maisons de jeux et de voter contre la proposition des Chambres fédérales.

Les paysans zuricois repousseront, le 21 mars, la loi sur les conditions du travail et adopteront l'initiative contre les maisons de jeu.

Les voyages en Autriche et en Bavière

On nous écrit :

Dés aujourd'hui, 17 mars, les chemins de fer autrichiens suspendent complètement le trafic des voyageurs sur toutes leurs lignes exploitées à la vapeur. Seuls, quelques rares trains circuleront pour le trafic local.

Dés aujourd'hui également, la Bavière réduit fortement son service de voyageurs. En Suisse, on ne désire des billets qu'au départ des gares de Sainte-Marguerite et de Buchs, suivant les places disponibles, et seulement à destination de Salzbourg et de Selzthal. Les voyageurs qui désirent aller plus loin doivent se munir d'autorisations spéciales des chemins de fer intéressés.

Concours de réclames artistiques

Il a paru ces temps derniers dans la presse, au sujet du concours de réclames artistiques organisé par la société anonyme de « propagande pour le commerce et l'industrie » à Berne, quelques informations inexactes qui ont conduit à des appréciations de nature à nuire à cette Société. Cette dernière nous communique ce qui suit :

Elle avait projeté l'organisation d'un concours pour des réclames et affiches artistiques. Dans l'idée que, pour obtenir une participation suffisante, il fallait faire une certaine place à l'élément étranger, elle avait primitivement pensé organiser ce concours d'entente avec le Verein der Plakatreunde, à Charlottenburg. Mais elle s'est, après réflexion, décidée spontanément à réserver ce concours aux artistes suisses, estimant que ces derniers devaient être encouragés avant tout autres. Ce concours est donc purement national.

Quelques personnages, visiblement intéressés, ont pris prétexte du projet qui avait été mis à l'étude pour tenter de faire passer la société en question pour une entreprise étrangère déguisée et pour se livrer contre ses chefs à des attaques personnelles. La société de « propagande » a aussitôt saisi de l'affaire les tribunaux bernois. Elle tient à déclarer publiquement qu'elle est une entreprise suisse n'ayant que du personnel suisse et des capitaux suisses.

Distinction

On nous écrit :

Nous apprenons que M. le docteur Philippe Chassot, de Montana, vient de se voir conférer, par Sa Majesté le roi des Belges, les insignes de « Chevalier de l'Ordre de la Couronne ».

La colonie d'enfants belges a fêté, dimanche dernier, la remise du bijou au distingué docteur.

Une charmante fillette s'est faite l'interprète de ses compatriotes de Montana pour lui témoigner leur gratitude.

Très ému, l'aimable docteur Chassot a remercié Sa M. le roi Albert de l'honneur qu'il lui faisait en lui conférant l'Ordre de la Cour-

onne, et a affirmé, une fois de plus, à la colonie, qu'elle pouvait croire à son attachement.

Le docteur Chassot a profité de la circonstance pour exalter les nombreuses qualités de M. le comte G. de la Bouslière, si dévoué aux chers exilés, et lui-même décoré tout récemment de la Médaille du roi Albert.

La fête s'est terminée par des hymnes nationaux suisse, français et belge, chaleureusement applaudis par les petits.

LA POLITIQUE AU TESSIN

Après la seconde bataille

Lugano, 16 mars.

Hier soir, le canon a tonné à Lugano et à Bellinzona, pour fêter, dans l'effusion de M. le conseiller national Bossi comme député aux Etats — la candidature de M. Bertoni n'était pas combattue — la victoire libérale-radical. Pourtant, ce parti aurait gagné à faire moins de tapage, à garder un peu plus de modestie. Car la victoire n'est pas si brillante. Entre les 11,903 voix de M. Bossi et les 11,544 de M. Cattori, l'écart n'est que de 359 bulletins. Le radicalisme a donc failli succomber, dans une lutte que la presse de gauche avait dit être une lutte de vie ou de mort. Si on prenait cette presse au mot, le parti serait à l'agonie. Eh bien oui ! c'est bien l'agonie du grand parti libéral-radical de jadis qui somme. Car M. Bossi ne doit son succès d'hier — son salut — qu'à l'appui des socialistes, lesquels n'ont gardé que fort imparfaitement le mot d'ordre officiel de l'abstention. L'augmentation des voix, des deux côtés, peut être due en partie aux « réserves » qui — donnent — toujours en cas de ballottage. Et ces réserves ont pu être quelque peu plus fortes à gauche qu'à droite. Il n'en reste pas moins que les résultats de quantité de communes (Lugano, Bellinzona, Chiasso, Biasca) prouvent que plus de la moitié des socialistes sont descendus dans l'arène en partageant leurs voix à peu près dans cette proportion : deux-tiers ou même davantage aux deux candidats libéraux-radicaux, et un tiers ou moins à M. Cattori. Les Suisses allemands se sont partagés eux aussi ; mais les voix données à M. Cattori n'ont pas été si nombreuses parmi eux.

Conclusion : sans le secours socialiste, la bataille était perdue pour le parti gouvernemental.

Les coups de canon d'hier soir marquaient donc bien davantage l'orientation définitive du radicalisme vers l'extrême gauche. Mes premières prévisions se vérifient. On va faire l'union avec le groupe socialiste, dont on est le prisonnier. Les articles publiés la semaine dernière dans le Dovere, où l'on mettait en relief les affinités de principe entre libéraux-radicaux et socialistes, tendaient à un but pratique. Ce but n'est plus très éloigné.

Quel est ce devoir qui découle, pour les conservateurs, de cette nouvelle situation ? Il suffit d'avoir des yeux pour le voir. Depuis tantôt dix ans, nous le préconions. Le devoir est dans la réorganisation des cadres du parti, du programme et de la presse. On n'a le droit de récolter — et, en effet, on ne récolte — que ce que l'on a semé en temps opportun.

Voici quelques résultats de l'élection dans les villes :

- Lugano : M. Bertoni, 871 ; M. Bossi, 816 ; M. Cattori, 389 ;
- Bellinzona : M. Bertoni, 975 ; M. Bossi, 857 ; M. Cattori, 601 ;
- Locarno : M. Bertoni, 337 ; M. Bossi, 291 ; M. Cattori, 301 ;
- Chiasso : M. Bertoni, 515 ; M. Bossi, 502 ; M. Cattori, 113.
- Giubiasco a donné 178 voix à M. Cattori, 197 à M. Bertoni et 183 à M. Bossi.

TRIBUNAUX

Une condamnation à mort à Schaffhouse

Les tribunaux criminels de Schaffhouse ont condamné à mort un certain Ramel, âgé de 28 ans, pour assassinat d'un enfant de 11 ans, Clara Meier.

LA VIE ÉCONOMIQUE

La grève de Gerlafingen

L'Office de conciliation sollicité, statuant sur le litige qui a surgi aux usines métallurgiques de Roll, à Gerlafingen, a soumis aux parties les propositions que voici : Il serait accordé à tous les ouvriers un relèvement du taux de l'heure de 14 centimes pour ceux de la première catégorie, de 11 centimes pour ceux de la deuxième et de 7 centimes pour ceux de la troisième, y compris les augmentations accordées à la date du 7 février. En ce qui concerne le travail à la tâche, les tarifs seraient relevés d'au moins 6 %.

Le personnel renoncera à formuler cette année de nouvelles demandes d'augmentation de salaire, dans l'attente que, à fin 1920, le renchérissement éventuel n'excède pas 3 %.

FAITS DIVERS

SUISSE

Victimes d'une avalanche

On mande de Pontresina : Entre Berninshäuser et l'hospice de la Bernina, une avalanche, descendant du Piz Aly, a enseveli un train composé d'une machine de déblaiement et de deux wagons à moteur. Les quatre passagers que contenait ce train n'ont été que légèrement blessés par des éclats de verre. Malheureusement, six employés de l'exploitation ont été tués ; ce sont les nommés Gross, Egger, Hold, Sprecher, Basseiner et Langender. Les trois derniers étaient mariés. Plusieurs autres employés sont blessés, dont quelques-uns grièvement.

On mande encore ce qui suit : Le nombre des victimes s'élève à sept. Un des blessés a succombé à l'hôpital de Samaden.

Accident

Près de Moudon, M. Débez, de la ferme de Valaret, rentrant chez lui, samedi soir, s'est égaré et a fait une chute mortelle du haut des rochers dominant la Broye, entre Moudon et Valaret. On n'a relevé qu'un cadavre.

Dans la vallée de Leutschen

Un bloc de rocher a écrasé et tué net Franz Rieter, de Kippel, occupé à la construction de la route.

Echos de partout

CHEZ LES ACADEMICIENS

Les académiciens ne se sont pas mis en vacances, jeudi dernier, pour voir défiler le cortège de la reine des reines. Ils ont travaillé avec une ardeur inaccoutumée au dictionnaire, dont ils veulent assurer une nouvelle édition avant une dizaine d'années. Ils se sont arrêtés à un mot difficile, au sujet duquel ils n'ont pas pu s'entendre, car, ainsi que la déclare l'un d'entre eux, il est plus aisé de faire des gaffes que de les définir. La commission a reçu mission de conclure.

La question de la réception de M. Clémenceau commence à s'agiter de nouveau à l'Académie. Et là est possible que l'ancien président du Conseil revienne sur sa décision et qu'il accepte, vers la fin de l'année, de palafre, en habit vert, sous la Coupole. Auquel cas, ce sera M. Poincaré qui, prenant la place de M. Lavisse, lui répondra.

MOT DE LA FIN

— Je voudrais avoir dix mille francs de rentes !...
— Pourquoi faire ?
— Pour ne rien faire, parbleu !

Calendrier

Jeudi 18 mars

Saint-Cyrille de Jérusalem, évêque et docteur de l'Eglise

Saint-Cyrille fut un ardent défenseur de la divinité de Jésus-Christ contre les Ariens. († 386.)

Le rêve de Suzy

par Henry ARDEU

— Oh ! oui, mais je ne savais rien de tout cela, fit Suzy lentement. Tout son cœur se gonfla de reconnaissance pour André.

— Comment, M. Vilbert ne t'avait pas fait la plus petite allusion à ses exploits quand il est venu te voir à Cannes ?... Ce garçon est extraordinaire ! Il met autant de soin à cacher les services qu'il rend que d'autres à les faire connaître !... Sans compter qu'il se prépare à être un homme célèbre... avec le temps, bien entendu, quand nous serons un peu vieux !

— Qu'a donc fait M. Vilbert ? questionna Suzy qui, pour l'instant, éprouvait, à écouter, autant de plaisir, que Germaine à parler. Elle trouvait une douceur pénétrante à entendre louer André, à voir que les autres ne l'avaient pas méconnu, comme elle !

— Suzy, tu le sais aussi bien que moi ! Il a restauré son fameux château du Dauphiné d'une façon si remarquable qu'il est devenu une matière de personnage chez son architecte ; et de plus, le tailleur qu'il a envoyé à l'Union artistique a eu un succès fou et lui a été acheté tout de suite !

— C'est vrai, je me souviens ; mais m'a-t-il écrit toutes ces nouvelles ?

Où, Mme Douvry les lui avait annoncées ;

mais alors Suzy y avait à peine pris garde... distraite par son rêve.

Germaine continuait d'un air étonné : — Oh ! certes, M. Vilbert ira loin, surtout si son mariage se fait.

— Quoi ? quel mariage ? interrompit Suzy, dont le cœur se mit soudain à battre très fort. — Ah ! ceci est un secret que j'ai découvert ! répliqua Germaine avec un air de triomphe... Eh bien ! il paraît que M. Vilbert a tout à fait oublié la fille de M. de Guillaucourt, autrement dit, Mlle Anna de Guillaucourt, qui, après de nombreuses réticences, a déclaré qu'elle ne pouvait être heureuse en ce monde que si on lui donnait André Vilbert pour époux !... Et son père, sans enthousiasme, mais sans trop de résistance, car il était tout pénétré des mérites de son homme d'affaires, a dû entamer des négociations diplomatiques, par l'intermédiaire de la famille amiénoise d'André Vilbert, et...

— Et M. Vilbert a accepté ? dit Suzy devenue si blanche qu'une autre que Germaine l'eût aussitôt remarqué.

Jamais elle n'aurait pensé ressentir un tel serrement de cœur à l'idée qu'entre elle et André, tout lien était à jamais rompu.

— Mais au contraire, il fait toutes sortes de cérémonies ! Sans crainte de décevoir sa famille, qui insiste beaucoup auprès de lui. — A l'exception de sa mère, pourtant, paraît-il. — Il aurait été capable, je suis sûre, de répondre « non » tout à fait suite !... Il prétend ne pouvoir songer encore à se marier !... Ne me demande pas pourquoi ! M. Vilbert ne fait pas de confidences. C'est indirectement, par une suite de remarques, de mots surpris en passant, de questions habiles et délicates, que j'ai appris toute cette aventure

matrimoniale. J'aime beaucoup les histoires de mariage, moi !

— Ah ! fit Suzy dont les joues reprénaient leur éclat rosé.

— Oui, c'est pourquoi je m'intéresse de tout mon cœur, en ce moment, à M. Vilbert ; certes, ce serait une folle de sa part de ne pas se décider !... Jamais il ne trouvera un aussi beau parti !... On dit, d'ailleurs, que cette Mlle de Guillaucourt est une très bonne petite jeune fille, un peu rustique ; mais si M. Vilbert veut me la confier, je me charge de la débrouiller et de la transformer en Parisienne !

— Tu t'y entends très bien ! répliqua Suzy en riant de son rire joyeux d'autrefois.

Un allègement subit se faisait dans sa pauvre âme oppressée. Et quand elle rentra, quelques instants plus tard, dans le salon, en compagnie de Germaine, pour la première fois depuis plusieurs semaines, la vie ne lui paraissait plus aussi triste.

Seulement cet éclair de joie fut bien fugitif. Le soir, devant sa fenêtre large ouverte sur la nuit, elle se rappela les paroles de Germaine et son confus espoir s'évanouit.

fait pour le détacher d'elle. Il l'avait vue, à Cannes, frivole, occupée de plaisirs, indifférente à son égard, tandis qu'elle se montrait toute souriante pour Georges de Flers.

— Je ne suis pourtant pas tout à fait coupable, murmura-t-elle passionnément, avec un désir de se défendre contre sa propre rigueur. J'étais seule ici, sans personne pour me guider ; et M. de Flers se montrait bon pour moi !... Il me rappelait la maison, parce que je l'avais connu à Paris ! et André Vilbert était loin !... Je ne pouvais apprendre à le connaître !

Le souvenir de Georges, des jours passés, fit tressaillir Suzy. Mais c'était à André surtout qu'elle songeait. Ah ! c'était bien juste qu'il l'eût oubliée pour une autre, plus digne de lui.

On disait bonne, cette jeune fille qui souhaitait lui donner sa vie ! Il formerait son esprit, lui apprendrait à jouir du beau comme il le faisait ; elle serait pour lui une compagne aimante et dévouée ; et l'un par l'autre, ils seraient heureux !

— Oh ! je ne veux pas être ton obstacle pour lui ; je ne veux pas qu'il se croie engagé envers moi ! dit Suzy avec un élan de tout son cœur. Il faut qu'il se sache libre !

Dans sa loyauté, Suzy n'admettait pas une seconde qu'elle eût le droit de désirer encore l'affection d'André perdue par sa faute.

— Si je n'avais pas su la vérité sur... sur M. de Flers, jamais peut-être, je n'aurais pensée à souhaiter qu'André se souvint de moi !... Je ne puis pas aujourd'hui essayer de revenir sur le passé... Non, je ne puis pas !... Ce serait mal !... Ce serait honteux !... J'aurais peut-être l'air d'agir de la sorte parce que M. de Flers m'a... dédaignée !...

Et tandis que l'enfant songeait ainsi, les yeux perdus dans la nuit, un sourire de mépris contractait sa bouche et des larmes chaudes ruisselaient sur ses joues, emportées par l'air tiède.

Elle murmura encore : — Quand le bonheur m'a été offert, je n'ai pas su le saisir !... Maintenant tout est fini !... J'ai compris trop tard ce qu'il valait !

Suzy n'appela plus André ; M. Vilbert.

Trop tard ! Ces deux mots flotteront bien souvent dans sa pensée pendant sa dernière semaine à la villa Graham. Mais elle eut peu de liberté de réfléchir, car la présence de Mme Arny à Cannes amenait de continuelles promesses, dans lesquelles sa place était toujours marquée, — comme celle de Georges de Flers, hélas !

Cependant, la veille du départ, elle laissa sortir sans elle tous les hôtes de la villa, occupés de ses préparatifs qu'elle faisait avec une hâte fiévreuse, comme si elle eût craint de se voir retenue au dernier moment.

Puis, quand ses malles furent prêtes, quand sa chambre même eut perdu tout caractère d'intimité, parce qu'elle en avait enlevé ses livres, ses fleurs, les portraits dont elle aimait à se voir entourée, elle descendit sur la terrasse où tant de fois, durant l'hiver, elle était venue s'asseoir. Et elle se prit à songer, regardant vers la mer d'un bleu de lapis, son ouvrage tombé sur ses genoux, insouciance des minutes qui s'écoulaient.

— ... Alors lady Graham n'est pas encore rentrée ? Bien, je vais l'attendre dans le jardin, dit soudain une voix masculine, à quelques pas d'elle.

(A suivre.)

FRIBOURG

Votation du 21 mars 1920

Décision du Comité cantonal du parti conservateur fribourgeois

Le Comité cantonal du parti conservateur fribourgeois, dans sa séance du 13 mars 1920, a décidé de proposer aux électeurs conservateurs fribourgeois :

- 1° D'accepter l'initiative contre les maisons de jeux ;
- 2° De rejeter le contre-projet des Chambres fédérales ;
- 3° De rejeter la loi portant réglementation des conditions du travail.

Le parti radical et le 21 mars

Le Comité cantonal du parti radical a décidé, dans sa séance de samedi après midi, de laisser les électeurs libres de se prononcer par oui ou par non dans les deux votations fédérales de dimanche prochain.

Conseil d'Etat

(Séance du 16 mars 1920)

Le Conseil d'Etat autorise la commune de Morat à vendre, et celle de Saint-Antoine à vendre et à échanger des immeubles.

Il sanctionne le nouveau règlement particulier du cercle d'assurance obligatoire du bétail de Nully.

Il approuve le projet d'adduction d'eau, avec installation de nouveaux hydrants, de la commune de Treyvaux.

Il nomme M. Amédée Ducrest, fils de Joseph, à Rossens, garde-forestier du triage du Grand Chanex et des Côtes à Bourgeois.

Miscellanées

Voici revenue l'époque où les charitables messagères des Missions intérieures vont reprendre leurs courses à travers notre ville pour solliciter la charité en faveur de l'œuvre toujours plus nécessaire, mais aussi toujours plus connue et appréciée des missions de la Suisse.

Avec les transformations économiques actuelles, les besoins de l'œuvre ont grandi dans une large mesure. Les traitements alloués autrefois ne suffisent plus, et cela se comprend ; c'est ainsi que le total des dépenses prévues pour 1920 atteint la grosse somme de 460,000 fr.

Il faudra donc de nouveaux efforts pour que la charité soit à la hauteur de sa tâche.

Dans le budget, la part du diocèse de Lausanne et Genève est considérable, puisqu'elle s'élève à 77,350 fr., qui se répartissent comme suit : Vaud, 45,400 ; Neuchâtel, 10,950 ; Genève, 20,300 ; et enfin Fribourg, pour Morat et Senebrièche, 700 fr.

On voit, par ces chiffres, tout l'intérêt que nous avons d'être généreux en faveur d'une œuvre qui, elle-même, est si généreuse pour nous. Aussi, nous n'en doutons pas, le meilleur accueil sera fait partout aux dévoués et aimables quelqueurs qui commenceront leurs démarches dès ces jours prochains.

L. E.

Tirages financiers

Au 71^{me} tirage des primes de l'emprunt 2 % de la Banque de l'Etat, la prime de 10,000 francs est échue au n° 25,361 ; la prime de 2000 fr. au n° 63,938 ; la prime de 1000 fr. au n° 40,302.

Au tirage du 15 mars des primes de l'emprunt à lots de la ville de Fribourg de 1878, le lot de 12,000 fr. est échue au n° 4 de la série 6821, et le lot de 1000 fr., au n° 12 de la série 5500.

Elevage du lapin

La Société canicole fribourgeoise, donne ci-après la liste des éleveurs de lapins qui ont eu des sujets primés au cours d'appréciation des races de lapins qu'elle a fait donner par M. Mayor-Delapraz, de Vevey, dimanche passé.

Ont obtenu des prix, 1^{er} pour lapins « Géants des Flandres » : MM. Albert Haari, un prix de championnat et un 1^{er} prix ; Hermann Spörri, un prix d'honneur et un 1^{er} prix ; Auguste Stücky, un prix d'honneur et un 1^{er} prix ; Louis Spähli, un 1^{er} prix ; Pierre Rey, un 2^{me} prix.

2^o Pour lapins « tachetés suisses » : M. François Gaudard, un prix d'honneur. — 3^o Pour « hêtres français » : M. Pierre Gillard, fils, un prix de championnat et trois prix d'honneur. — 4^o Pour « Argentés de Champagne » : MM. Hermann Spörri, un prix de championnat ; Henri Emmenegger, un prix de championnat ; Overney, employé au tram, un prix d'honneur ; Aebischer, seller, un prix d'honneur. — 5^o Pour « Lièvres belges » : M. A. Pauli, aux Daillettes, trois prix d'honneur. — 6^o Pour « Hollandais » : M. Joseph Rappo, à la Planche, un prix d'honneur. — 7^o Pour « Argentés riches » (gris et fauve) : MM. Ducrest, à Gléne, un prix de championnat et deux prix d'honneur ; Joseph Bachler, deux prix d'honneur ; Léon Wäber, à Guin, deux 1^{ers} prix. — 8^o Pour « Russes » : M. Amédée Fragnière, mécanicien, un 2^{me} prix. — 9^o Pour « Havanne » : M. Antoine Schenkenberger, un 1^{er} prix. — 10^o Pour « Hermelins » : M. Joseph Brechler, deux prix de championnat.

Les cartes des points seront adressées sous peu aux éleveurs, pour chaque sujet primé.

SOCIÉTÉS DE FIBOURG

Chœur mixte de Saint-Pierre. — Mercredi, à 8 h. 1/2, à l'Orphelinat, répétition générale urgente.

Football Club Fribourg. — Tous les membres sont convoqués en assemblée générale pour jeudi soir, 18 mars, au 1^{er} étage de l'Hôtel de l'Autriche, à 8 1/2 h. précises. Question du 20^{me} anniversaire. Vu l'importance de cette assemblée, tous les membres actifs, honoraires et passifs sont priés d'y assister.

CHRONIQUE MUSICALE

4^{me} concert d'abonnement

La Société des concerts d'abonnement est bien inspirée lorsqu'elle maintient les séances dites « du quatuor », car, à notre avis du moins, le quatuor représente le genre le plus serré et le plus subtil ; il est aussi le plus difficile et par conséquent le plus nécessaire à faire connaître au public. Or, l'auditoire des concerts d'abonnement de Fribourg, est un auditoire averti. Il écoute sans parti pris et marque, par son silence respectueux ou ses applaudissements, toujours mesurés et dignes, l'émotion et l'intérêt artistiques qu'il éprouve à l'audition d'un chef-d'œuvre.

Les trois quatuors de Brülms, Gagnebin et C. Franck constituaient un ensemble particulièrement beau et varié. Le quatuor en ut mineur, de Brülms, est de ceux qu'il faut entendre souvent pour en retirer des jouissances profondes. Des trois œuvres interprétées par le Quatuor de Zurich, celle-ci est certainement la plus pure au point de vue du style. Elle est empreinte de mélancolie profonde, d'une tonalité soumise qui va s'accroissant, ne laissant de clarté qu'à la « Romance ».

Le « Quatuor en fa mineur » de Gagnebin a obtenu partout en Suisse l'accueil le plus sympathique. La première audition eut lieu à Berthoud, à la fête des Musiciens suisses, en 1919. Très habilement construit, il prouve la musicalité de son auteur ; ce n'est pas une composition de jeunesse, mais bien l'œuvre d'un artiste sûr de ses moyens et qui sait ce qu'il veut exprimer. Les rythmes de la partie « enjoué » et ceux du « finale » sont d'une belle vigueur.

Le Quatuor de César Franck termina brillamment la soirée ; c'est une œuvre cyclique, qui, abandonnant la forme classique, prend une envergure colossale et laisse la porte grande ouverte aux sonorités chatoyantes, aux libertés les plus diverses, à la virtuosité et aux effets d'orchestre.

Le Quatuor de Zurich a fait preuve, dans son interprétation, de ses magnifiques qualités habituelles. Leur ensemble nous a paru peut-être moins homogène que de coutume. Ceci est dû, sans doute, à l'essor toujours plus grand de leur chef : Willem de Boer. Mais il n'en reste pas moins que leur association est la plus parfaite que nous ayons en Suisse.

R. II.

5^{me} concert d'abonnement

C'est sur une grande impression d'art que vient de s'achever la série des concerts d'abonnement. M^{me} Dona Durigo, pour la première fois, se faisait entendre à Fribourg. Elle nous avait précédée d'une renommée mondiale, et tous les amateurs de bonne musique se réjouissent que le comité des concerts ait eu la bonne fortune de pouvoir engager cette célèbre actrice.

M^{me} Durigo possède une voix de mezzo admissible, d'un timbre chaud, émouvant ; les notes graves sont d'une tonalité si riche qu'elles font penser aux sons larges et veloutés du violoncelle. Toute l'étendue de sa voix est parfaitement homogène et le chant s'élève avec une ampleur, une ferveur enthousiaste qui donnent à l'audition l'impression de la plénitude artistique. Peu de cantatrices peuvent réaliser cette plénitude, qui exige la magistrale technique vocale que M^{me} Durigo possède, son admirable tempérament d'artiste, sa voix sonore et chaude.

Quelle joie complète l'on éprouve à entendre l'interprétation intégrale du cycle des « Frauenliebe und Leben » de Schumann ! La fragmentation qui trop souvent les artistes lui font subir détruit, en partie du moins, l'impression d'admirable unité qui se dégage de ce poème tout vibrant de douleur et d'amour.

Il faudrait s'arrêter et admirer l'interprétation de chacun des huit poèmes de Schumann si profondément humains et auxquels M^{me} Durigo sut donner tout leur vivant relief. Dans « Süßer Freund, du blickst », chaque strophe fut interprétée avec une émotion différente ; mais où l'artiste porta au point culminant le grand art du chant et l'admiration de l'auditoire, ce fut dans le dernier poème du cycle « Nun hast du mir den ersten Schmerz getan », qui fut donné avec une intensité d'expression, de douleur contenue qui révélait la merveilleuse compréhension de cette très grande artiste. Dans la seconde partie, M^{me} Durigo chanta, de façon délicieuse, l'exquisite « Cigale » et la très belle « Chanson du vent » de P. Maurice. Ces deux compositions de notre compatriote sont très bien écrites, d'une facture habile et originale ; elle méritent pleinement tout le succès qu'elles remportent ; « Adieu de l'hoïesse arabe », de Bizet, page vivante et colorée, convenait tout particulièrement à la voix si vibrante et nuancée de M^{me} Durigo ; enfin, les deux airs de Debussy vinrent clore de façon subtile et charmante ce récital, qui mérita à l'auditoire une impression profonde et un inoubliable souvenir.

Le comité des concerts exprime à ses fidèles abonnés l'espoir de les retrouver aussi fidèles l'an prochain ; il les remercie du bienveillant intérêt avec lequel ils collaborent à donner à la vie artistique à Fribourg un essor toujours plus grand et toujours mieux apprécié.

A. R.

Soascription pour la chapelle du Sacré-Cœur, à Posieux

Anonyme, pour le tabernacle, 5 fr. — M. Max Guillet, tailleur, Treyvaux, 2 fr. — Anonyme de Granges (Veveyse), reconnaissance pour une grande grâce obtenue. (Merci au Cœur Sacré de Jésus) 10 fr. — Anonyme de Villarbois, 20 fr. — Anonyme de la Glâne, 2 fr.

Les dons peuvent être envoyés à Mgr Esseiva, R^{me} Prévôt ; à la Librairie catholique ; au Bureau des Œuvres du Sacré-Cœur, 249, rue de Morat ; ou versés au Compte de chèques N^o 54, Fribourg.

Pour les enfants viennois

M. Ant. Bongard, 2 fr.

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

Les événements d'Allemagne

A Berlin

(Wolff.) — L'après-midi d'hier mardi a été marqué, en différents points de la ville, par de nouvelles échauffourées et des collisions avec la Reichswehr. On compte six tués et un grand nombre de blessés.

Fribourg-en-Brigau, 17 mars.

(Wolff.) — Les communications avec Berlin sont interrompues depuis les premières heures de la soirée d'hier mardi.

Le gouvernement de Stuttgart

Stuttgart, 17 mars.

(Wolff.) — Hier mardi, a eu lieu, sous la présidence du président d'Empire Ebert, un conseil de cabinet auquel participaient également des représentants des gouvernements des Etats du sud. Le général Merker fit part des impressions recueillies à Berlin, ajoutant qu'il s'y était rendu motu proprio et non en négociateur. Il exposa que, à son avis, la terrible situation dans laquelle la sédition de Berlin a jeté l'Allemagne commandait certaines concessions, afin d'éviter la guerre civile.

Au cours de la séance, il fut déclaré avec énergie et unanimement qu'il ne saurait être question de pourparlers ou d'un compromis quelconque avec Berlin. Le gouvernement d'Empire, au contraire, exige la retraite de Kapp et consorts et le passage des troupes sous les ordres d'un général étranger aux incidents de Berlin et fidèle à la Constitution.

Stuttgart, 17 mars.

(Wolff.) — Les membres du gouvernement badois, arrivés à Stuttgart, ont approuvé la décision du gouvernement d'Empire de ne pas traiter avec les factieux de Berlin. Les gouvernements wurtembergeois et hessois ont épousé le même point de vue.

Reprise du travail

Francofort, 17 mars.

(Wolff.) — Le comité d'action du parti socialiste à Francofort a décidé de suspendre la grève pour mercredi matin et d'inviter les ouvriers à reprendre le travail dans les ateliers.

Le commandant de la Reichswehr a promis de faire évacuer la ville de Francofort, mercredi, par les troupes de la Reichswehr et par les volontaires de l'Empire. Aucune arrestation politique ne sera plus opérée et celles qui sont en voie d'exécution seront annulées.

Dortmund, 17 mars.

(Wolff.) — Le syndicat des ouvriers de Dortmund insiste les ouvriers de cette ville à reprendre immédiatement le travail.

Hambourg, 17 mars.

(Wolff.) — Le travail a été repris hier mardi, après midi.

Sanglant conflit à Hambourg

Hambourg, 17 mars.

(Wolff.) — Mardi, dans la soirée, une rencontre s'est produite entre les spartakistes et les troupes de la sécurité publique. Il y a eu 15 à 20 morts. A part cet incident, les villes de Hambourg et d'Altona sont calmes.

Hambourg, 17 mars.

(Wolff.) — Le colonel Meyn, nommé par le gouvernement d'Altona, a relevé de ses fonctions le D^r Schneider, président de l'arrondissement des chemins de fer d'Altona.

Bombardement de Kiel

Loriktes, 17 mars.

(Havas.) — On télégraphie de Copenhague au Morning Post : Un croiseur arborant le pavillon du chancelier Kapp a bombardé Kiel, alors que des manifestations se produisaient en ville contre ses partisans.

D'après ce télégramme, 2 y aurait 400 à 500 tués. Beaucoup de maisons auraient été détruites ou démolies.

Les fusiliers marins auraient pris les chantiers d'assaut et désarmé les ouvriers.

Les actes du gouvernement Kapp

Berlin, 17 mars.

(Wolff.) — Le commandement I des troupes de la Reichswehr a communiqué à l'agence Wolff l'arrêté que voici du chancelier Kapp :

« Le commandant en chef est autorisé à réquisitionner toutes les imprimeries ou établissements similaires, et à les faire travailler pour le gouvernement. »

Berlin, 17 mars.

(Wolff.) — D'après une communication de la chancellerie de l'Empire, le gouvernement Kapp a frappé d'une nouvelle réquisition, pour la faire distribuer aux ouvriers, la farine que le gouvernement renversé avait réquisitionnée en vue des Pâques israélites.

Contre le nouveau gouvernement

Essen, 17 mars.

La commission ouvrière du bassin minier de la Sarre, d'accord avec le commissaire d'empire Severing, a pris, entre autres décisions, celle de supprimer ou de réduire, le cas échéant, les livraisons de charbon aux territoires qui se sont ralliés au nouveau gouvernement.

Par la production des mines de charbon, on cherchera, en première ligne, à obtenir un moyen d'échange contre des vivres de l'étranger, afin d'écartier des régions industrielles le danger de famine dont elles se trouvent menacées.

Cologne, 17 mars.

(Wolff.) — Une manifestation organisée par les ouvriers, les employés et les fonctionnaires, au nombre de quelque cent mille, a eu lieu à Cologne, contre les événements de Berlin. Les usines, les magasins et les établissements publics étaient fermés. Nulle part, il n'y a eu de désordre.

Les conditions de la retraite

Francofort, 17 mars.

(Wolff.) — On mande de Berlin à la Gazette de Francofort :

À la suite des pourparlers qui ont eu lieu au Reichstag, Kapp et Lüttwitz se sont déclarés prêts à se retirer sans condition, ainsi qu'à remettre le pouvoir au vice-chancelier Schaeffer, et les troupes au général von Hülsen.

Lüttwitz ne s'y est résolu qu'après de longues hésitations.

Apparavant, les indépendants Cohn et Dammig s'étaient rendus à la chancellerie et avaient présenté, au nom de la république des soviets proclamée dans les quartiers ouvriers, un ultimatum annonçant une attaque des ouvriers en armes, dans le cas où les troupes ne seraient pas retirées jusqu'à 9 heures du soir.

Dans ces circonstances, Kapp et Lüttwitz ont posé à leur retraite certaines conditions et réclamé avant tout l'impartialité pour eux-mêmes.

Les négociations se poursuivent.

A Weissenau, Reimkendorf et Spandau, la classe ouvrière a pris les armes et l'on doit s'attendre à de sanglantes complications.

Les Soviets en Saxe

Berlin, 17 mars.

(Wolff.) — Il résulte de communications faites par le représentant de la Gazette de Chemnitz qu'il s'est formé, dans cette localité, un comité d'action composé de membres des trois partis de gauche.

Ce comité a constitué un gouvernement législatif de 21 membres, dont 10 communistes, 6 indépendants, 4 socialistes majoritaires et 1 démocrate.

Les journaux bourgeois sont interdits et la république des soviets a été proclamée.

En Bavière

Munich, 17 mars.

(Wolff.) — La Diète bavaroise a élu par 92 voix le D^r Kahr comme ministre président. Le D^r Kahr s'est déclaré prêt à accepter son élection.

Munich, 17 mars.

(Wolff.) — Le nouveau ministère a été constitué, dans la soirée d'hier mardi, après de longues et pénibles négociations avec les groupes de la Diète. M. von Kahr a ensuite présenté la liste que voici : présidence du conseil et affaires étrangères : von Kahr ; Cultes : Matt ; Justice : D^r Müller (démocrate) ; Commerce : Hamm ; Finances : D^r Köfer ; Politique sociale : Oswald (des partis populistes bavarois) ; Agriculture : Wusselhofer. Quant au ministère des communications, un accord interviendra avec le titulaire actuel von Frauendorfer.

Avant de donner communication de cette liste, le président Schmitt donna lecture d'une déclaration exposant le retour à l'administration civile du pouvoir exécutif pour la nomination d'un commissaire d'Etat. Indissoluble fidélité est assurée à la constitution de l'Empire comme à celle de l'Etat bavarois et l'on réagira par tous les moyens contre toute tentative anticonstitutionnelle — qu'elle vienne de droite ou de la gauche — d'intervention dans l'œuvre du gouvernement ou de la Diète.

Pas de troubles à Vienne

Vienne, 17 mars.

(Officiel.) — A l'encontre de certains bruits circulant à Berlin, au sujet du prétendu renversement du gouvernement des soviets, il est à constater qu'il règne actuellement à Vienne un calme complet qu'aucun incident quelconque n'a troublé.

Le Conseil suprême

Londres, 17 mars.

(Officiel.) — La conférence des ministres étrangers s'est réunie de nouveau hier mardi après midi, à 4 h., au ministère des affaires étrangères, sous la présidence de lord Curzon. Elle a repris les travaux relatifs à l'établissement du traité de paix avec la Turquie.

Etaient présents : Lord Curzon, MM. Cambon, Scialoja, les ambassadeurs à Londres du Japon et d'Italie, ainsi que divers experts. La conférence s'est ajournée à 5 heures 40.

Les ambassadeurs alliés

Paris, 17 mars.

(Havas.) — La conférence des ambassadeurs qui s'est réunie hier mardi, après midi, au ministère des affaires étrangères, après avoir examiné les événements d'Allemagne, a décidé que les demandes de réparations pour les attentats commis contre les membres des missions alliées en Allemagne seraient présentées ultérieurement, quand l'ordre sera rétabli et par l'intermédiaire du général Nollet, président de la commission de contrôle interalliée.

La surveillance de Guillaume II

La Haye, 17 mars.

(Havas.) — A la Chambre, le socialiste Schaper a demandé à interpellier le ministre de l'intérieur sur les mesures prises pour la surveillance de l'ex-empereur. L'interpellation, qui a été acceptée, aura lieu prochainement.

Constantinople occupée par les Alliés

Constantinople, 17 mars.

(Havas.) — La ville de Constantinople a été occupée hier matin sans difficulté par des troupes alliées, sous le commandement du général Mèner.

L'ordre et le calme règnent dans la ville.

La France et les Soviets

Paris, 17 mars.

(Havas.) — Marcel Hutin écrit dans l'Echo de Paris :

On peut affirmer que l'Angleterre n'est pas seule, maintenant, à négocier avec les représentants des soviets de Moscou.

Des conversations officielles ont commencé à Copenhague, entre M. Puech (qui n'a aucune

parenté avec le député de la Seine, ancien ministre) et Lüttwitz, au sujet de la libération des prisonniers de guerre français en Russie.

M. Caillaux devant la Haute-Cour

Paris, 17 mars.

(Havas.) — M. Seltz est entendu. Il donne des explications sur les consignes qui furent données en 1916 par l'Office supérieur de la censure tant au sujet de M. Caillaux que des campagnes du Bonnet Rouge. Ces consignes recommandaient de ne parler de M. Caillaux et de ses relations avec le Bonnet Rouge qu'avec prudence. Les mêmes consignes furent renouvelées en 1917 et en 1918. Le témoin dit encore que le chancelier d'Allemagne avait dit, au cours d'une réunion à Strasbourg : « M. Caillaux est notre homme. »

La lecture d'une déposition du député italien Marese révèle que l'accusé a, maintes fois, manifesté en Italie une étrange conception de la conduite de la guerre, préconisant une alliance avec l'Allemagne et l'Italie contre l'Angleterre et intriguant manifestement en vue d'un paix de compromis. M. Caillaux proteste que ce sont là des ragots.

Audience levée à 18 h. 35.

La conférence des changes

Bruxelles, 17 mars.

(Havas.) — Le journal le Soir annonce que M. Hymans, ministre des affaires étrangères, a accepté la proposition de M. Bailfour, agissant en qualité de président du conseil exécutif de la Société des nations, de tenir à Bruxelles la conférence internationale du change et relative également aux questions financières. Cette conférence sera probablement convoquée pour la mi-mai.

Le voyage du prince héritier de Roumanie

Bucarest, 17 mars.

(B. P. R.) — Le prince héritier Carol est arrivé au Caire, salué par le maréchal Allenby qui l'attendait à la gare. Le prince continuera sa route vers le Japon. (Le prince Carol est chargé par le gouvernement roumain d'obtenir le concours du Japon pour le rapatriement des 12 mille prisonniers roumains de l'ancienne armée austro-hongroise qui se trouvent toujours en captivité en Sibirie.)

Le prince de Galles

Londres, 17 mars.

(Havas.) — Le prince de Galles s'est embarqué mardi à destination de l'Australie.

Le cardinal Dubois à Rome

Rome, 17 mars.

(Havas.) — Le cardinal Dubois est arrivé à Rome, accompagné par les évêques de Gap et de Mans.

Mines de pétrole en feu 166 ouvriers carbonisés

Mexico, 17 mars.

Dans les mines de pétrole d'El Bordo Pachua, où 440 ouvriers étaient occupés, un incendie s'est déclaré : 166 ouvriers ont péri dans les flammes. A la suite de la propagation énorme du feu, toute tentative de secours a été impossible. L'incendie n'est pas encore complètement éteint.

SUISSE

Les Suisses tués à Leipzig

Francofort, 17 mars.

Le citoyen suisse Zwicky, qui a été tué pendant les troubles de Leipzig, est un des propriétaires de la maison Zwicky et fils, à Hasli, près Müllheim. La victime laisse une jeune veuve et un enfant. M. Zwicky n'avait que 34 ans.

Les conservateurs tessinois

Lugano, 17 mars.

Le comité cantonal du parti conservateur a décidé d'appuyer l'initiative contre les maisons de jeux et de recommander l'adoption de la loi générale sur le travail.

Changes à vue de la Bourse de Genève

Le 17 mars

	Demande	Offre
Paris	43 18	44 12
Londres (livre st.)	21 60	21 80
Allemagne (marc)	7 —	7 50
Italie (lire)	31 49	32 40
Autriche (couronne)	2 35	2 35
Prague (couronne)	6 75	7 25
New-York (dollar)	5 68	5 88
Bruxelles	44 72	45 72
Madrid (peseta)	163 80	163 80
Amsterdam (florin)		

†
Madame Marie Stern et ses enfants : Raymond et Maria, à Cousset, ont la profonde tristesse de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de
Monsieur Auguste STERN
leur cher et regretté époux et père, décédé à l'âge de 60 ans, muni des secours de l'Eglise.
L'enterrement aura lieu à Montagny, le vendredi, 19 mars. Départ du convoi mortuaire de Cousset, à 9 heures.
Il ne sera pas adressé d'avis de faire part.

DISTRIBUTION D'EAU de GUIN
Branchement vers Garmiswyl

La Société des eaux de Guin met au concours l'exécution de conduites d'eau en tuyaux de fonte de 100 %, 70 % de diamètre, avec quatre hydrants et accessoires. Longueur approximative des conduites 1170 mètres.
Prendre connaissance des plans et conditions, au bureau de la société M. Conrad Fasel, géomètre, à Guin, où les soumissions seront reçues jusqu'au samedi 20 mars 1920, à 6 heures du soir. 2472

Articles de ménage
Porcelaines, Faïences, Poterie
Verrerie, Coutellerie
GARNITURES DE CUISINE
Services à thé et à café
PRIX RÉDUITS
"AU DOCK"
Böhme & C^{ie},
FRIBOURG
Rue de Romont, 20
2562

2 jeunes filles M O D E S
demandent à se placer, pour faire la cuisine.
S'adresser sous P 2465 F à Publicitas S. A., Fribourg. 2657
ON DEMANDE une apprentie rétribuée
chez M^{me} Favé, Pérolles, 21. 2571

Enchères publiques
M. Jules Losey et M^{me} Martine Losey-Goumaz, aux Granges-de-Vesin, exposent en vente, par voie d'enchères publiques, les immeubles qu'ils possèdent dans les territoires de Granges-de-Vesin, Mürst, Aumont, Lully, soit :
Maison d'habitation à l'état neuf, comprenant : 2 logements, grange, écurie, assots, électricité, eau et environ 8 poses près et champs et 2 poses de bois.
La mise aura lieu à la pointe des
GRANGES-DE-VESIN
samedi, 20 mars 1920, à 4 heures après midi.
Entrée en jouissance le 1^{er} avril 1920.
Pour renseignements, s'adresser à l'Agence Immobilière et Commerciale, à Estavayer. 2361-330

Rappelez-vous
QUE
l'ancienne Chapellerie J. M. Meier
A ÉTÉ TRANSFÉRÉE
Rue de Lausanne, 32
(à côté de la Banque Glasson)
SAISON DU PRINTEMPS
Grand choix en chapeaux pour dames, filles, fillettes, messieurs, garçons.
Marchandise fraîche et de 1^{er} choix
C. R. Hochstrasser, succ.

Vente de domaine
Lundi, 22 mars prochain, dès 1 heure de l'après-midi, M^{me} veuve Hyacinthe Page, à Châttonay, exposera, par voie d'enchères publiques, son domaine d'une contenance d'environ 18 poses, comprenant 15 poses de terrain 1^{re} qualité et 3 de forêt en bon rapport.
Les appartements, en parfait état, comprennent 7 chambres, cuisine, four, cave voûtée et cimentée, lumière électrique, eau intarissable; le bâtiment comprend grange à pont, 2 écuries, porcherie et remise, situés au centre du village, à proximité de l'église et de la laiterie, d'un accès très facile, joli jardin, magnifique verger d'un excellent rapport.
Les enchères auront lieu par parcelles et en bloc.
Elles se tiendront au domicile de l'exposant.
L'entrée en possession et jouissance aura lieu en novembre prochain.
Pour visiter le domaine, s'adresser à M^{me} Page, les 12 et 19 mars, et conditions, à M. Bosson, notaire, à Romont. 2080-293
Châttonay, 1^{er} mars 1920.
L'exposant : Page Hyacinthe.

ON DEMANDE un jeune homme
robuste, pour soigner deux chevaux. Joli gage et bons soins assurés.
Offres à M. J. Neuen-schwander, Neu-Weil, près Bâle. 2560

On demande un domestique de campagne
chez Albert Sallin, à Corminboeuf.

ON DEMANDE pour entrée à convenir, JEUNE FILLE
sachant un peu coudre, pour se perfectionner dans la confection des habits d'hommes. Bons gages et bons traitements assurés.
S'adresser à Joseph Voolanthen, tailleur, à Chevrières (et. Frib.).

Garde-mobilier
libre, dans maison de toute sûreté.
S'adresser à M^{me} Python-Page, rue de Lausanne, 50. 2550

ON DEMANDE pour le 1^{er} avril, une PERSONNE
de toute confiance, sachant faire la cuisine et connaissant les travaux d'un ménage soigné (il y a une bonne d'enfant).
Adresser offres, avec références et prétentions de salaire, à M^{me} Alfred Baup, banquier, Les Charmilles, NYON.

Employés de banque
Une banque de la Suisse romande demande quelques bons employés de banque. Adr. offres, rétel. et photo, sous N 2368 L, Publicitas S. A., Lausanne. 2569

JEUNE FILLE
ayant obtenu le diplôme commercial désire occupation dans banque ou bureau de la place.
Faire offres, par écrit, sous P 2470 F à Publicitas S. A., Fribourg. 2573

Saumons rose marque « Liberty »
boîte haute, 1 livre env. la b. 1 fr. 50, (cette qualité ne peut être comparée à celles vendues meilleur marché en ce moment).
Sardines à l'huile bonne qualité, la grande boîte de 350 grammes 1 fr.
Magasin Goldi Richard, rue de Lausanne. 2541

BICYCLETTES
homme, genre torpédo et frein avant 165 fr.
G. Forney, rue Tronchin, 28, Genève.

CHEVAUX DE BOUCHERIE
ou abattus d'urgence sont achetés par la Boucherie Chevaline Centrale
Louve, 7, Lausanne dans les communes où ne règne plus la fièvre aphteuse depuis 41 jours.
Tel. boucherie 15.36, appartement 12.80.

A VENDRE une propriété de rapport
d'une contenance de 20 hectares, située à Segny, à proximité du tram Gex-Genève.
Pour traiter, s'adresser à M. Grafmayer, notaire, à Gex, ou à M. Bocquet, propriétaire à Chevry, Ain.

GRAND CHOIX EN meubles fantaisie - chaises et tabourets etc., etc. chez F. BOPP ameublements
R. du Tir, 8, Fribourg
Téléphone 7.68

A VENDRE dans la haute Gruyère beau domaine
de 19 poses.
S'adresser à la Lizze pour la Conservation de la terre fribourgeoise, BULLE.



PROCHAINEMENT OUVERTURE
des Nouveaux Magasins de VÊTEMENTS MODERNES pour Messieurs
Confection Excelsior
55, Rue de Lausanne
FRIBOURG

EN ouvrant notre Maison, nous pensons répondre à un besoin réel qui, depuis longtemps, se faisait sentir dans la ville de Fribourg. Les Messieurs qui tenaient à être habillés à la mode devaient aller chez le marchand-tailleur et payer un prix très élevé.
Grâce à la Confection „Excelsior” tous pourront se payer le luxe d'être vêtus à la perfection, à un prix raisonnable.
Le Vêtement „Excelsior” est, en effet, le produit le plus perfectionné de la confection moderne.
::: L'Ouverture de nos Nouveaux Magasins débutera par une Grande

Quinzaine de Vente
Cette vente réunira un superbe assortiment des derniers modèles „Excelsior”. L'harmonie des lignes, l'heureux choix des nuances vous séduiront autant que le goût et la distinction de tous les vêtements.
Réservez-nous donc votre visite. Vous viendrez, sans engagement naturellement, examiner nos vêtements. Vous comparerez les tissus, le travail et la coupe, cela vous convaincra plus que de grandes phrases.
Confection Excelsior
Mêmes Maisons à
GENÈVE - LAUSANNE - BERNE

Semelles caoutchouc
pour hommes fr. 4.-, pour dames fr. 3.20.-
L. ZEISLER, rue de Lausanne, 43.

DISTRIBUTION D'EAU du village de Treyvaux
La commune de Treyvaux met au concours les travaux d'adduction et de distribution d'eau comprenant :
1° La construction d'une chambre collectrice des sources ;
2° Fourniture, transports et pose de tuyaux en fonte de 60 mm. de diamètre pour amener l'eau au réservoir de charge, longueur approximative : 1032 mètres.
3° La construction d'un réservoir de charge en béton armé de 200 m³ de capacité utile avec chambre des vannes ;
4° Fourniture, transport et pose de tuyaux en fonte pour le réseau de distribution de :
125 mm. 319 mètres
100 mm. 566 „
60 mm. 76 „
6 hydrants et tous les accessoires.
Prendre connaissance des plans et conditions chez M. Louis Yerly, capitaine du feu, à Treyvaux.
Les soumissions seront reçues jusqu'au jeudi 25 mars 1920, à 8 heures du soir, par M. le syndic Peiry, à Treyvaux. P 2279 F 2472
Le conseil communal.

COMBUSTIBLES
Prochainement nous recevons de France plusieurs wagons de bois pour chauffage, hêtre pur et hêtre mélangé, chêne et charme.
Briquettes de houille et coke
Bureau de vente : H. LANG-GUYER & Cie, 38, Place de la Gare, 38. 2566
Téléphone, 465.
Achat de titres hypothécaires
1^{er}, second et troisième rang. CASIER POSTAL 12090, FRIBOURG. 2565
A VENDRE immédiatement UNE MAISON (4 logements)
aise en ville, situation en plein soleil. Prix de vente exceptionnel : 4000 fr. (Conditions de paiement des plus favorables.) 2563
S'adresser tout de suite à M. Ph. Gottrau, agent d'affaires, à Fribourg, Place Notre-Dame.

EXPÉDITION d'ÉTOFFES POUR TROUSSEAU, VÊTEMENTS, CHEMISES et TABLIERS, LINGERIE, TABLIERS, COUVERTORES, etc.
à des prix étonnants de bon marché
Voici quelques exemples de prix bon marché, en bonnes qualités seulement
Toile de coton non blanchie, pour draps de lit, depuis 4 fr. 70 le m.
Toile de coton non blanchie, à fil doub. P^o draps de lit, dep. 5 fr. 75 le m.
Toile de coton non blanchie, pour draps de lit, depuis 5 fr. 25 le m.
Toile de coton blanche, lourde, à double fil, pour draps de lit, depuis 6 fr. 50 le m.
Draps de lit, finis 170 x 240 cm., depuis 12 fr. 60.
Chemises blanches dames, étoffe et broderies de choix, dep. 7 fr. 75.
Grands tabliers à manches étoffe de choix, depuis 8 fr. 90 et plus.
Couvertures Jacquard, pure laine, depuis 21 fr. 65, 45 fr. et plus.
Couvertures Jacquard, magnifiques dessins, à 35, 40 fr. et plus.
Étoffes pour rideaux en toutes largeurs et tous prix.
Couvertures grises, 6, 8, 10, 12, 14 fr. et plus.
Spécialité de Serge, pure laine, pour costumes et vêtements, noir, bleu et toutes couleurs, depuis 16 francs 50 le mètre.
Indienne et cotonnade larg. 135 cm., depuis 4 fr. 15 le m. et plus.
Damas-rayé, larg. 135 cm., depuis 5 fr. 50 le m. et plus.
Damas fantaisie, larg. 135 cm., qual. ext., dep. 7 fr. 20 le m. et plus.
Toile pour essie-mains, depuis 1 fr. 75 le mètre.
Toile p^o chemises, depuis 1 fr. 85 le mètre.
Étoffes pure laine, p^o blouses et vêtements, noirs, blanches et toutes couleurs, depuis 6 fr. 20 le m.
Étoffes p^o habillement d'hommes et de garçons, de tous états, dep. 16 fr. 50 à 63 fr. le m.
Demandez échantillons des articles désirés. Comme les prix pour toutes les étoffes augmentent énormément, nos prix ne sont valables que jusqu'à liquidation.
Reconnu la source la meilleure et la plus avantageuse pour l'achat d'étoffes
H. GUGGENHEIM, WIL (et. St-Gall)

Articles en bois
BOITES AUX LETTRES
PLANCHES A DÉCOUPER
LATEAUX A SERVIR
PINGES A LINGE
ORTE-LINGE
ORTE-MANTEAUX
RAMASSE-COUVERTS
chez
Les Fils de A. Chiffelle
26, rue de Lausanne, 26
FRIBOURG

Contaière
de la place demande de bonnes ouvrières. Entrée immédiate.
S'adresser sous chiffres P 2482 F à Publicitas S. A., Fribourg. 2576
ON DEMANDE
une personne de 20-30 ans, sachant faire la cuisine et tenir un ménage soigné.
S'adresser à M^{me} Jager, 10, rue de Romont. 2568

MOTOSACOCHE
3 HP. ayant peu roulé, parfait état de marche, sortant de révision, complète à vendre.
Offres sous P 2456 F à Publicitas S. A., Fribourg. 2568
A louer une MAISON
pour le 1^{er} mai, avec 2 chambres, cuisine, écurie, remise, cave et environ 1/2 pose de terre.
S'adresser chez M^{lle} Céline Dufflon, Neyruz (Sarine).
A VENDRE un bon bœuf
de trait, 3 ans, chez Ignace POFFET, au Schoenberg. 2522

Vente de chevaux
Le soussigné vendra aux enchères publiques, samedi 20 mars, dès 1 heure après midi, sur les Grand'Places
30 CHEVAUX
de 4 à 12 ans
tous en bon état. 2536-373
Emile PILLER.
500 Paires Souliers
américains, ressemelés et ferrés, seront en vente à 18 fr.
Lundi, 15 mars, à Marly, Croix-Blanche.
Mardi, 16 „ à Romont, Hôtel-de-Ville.
Mercredi, 17 „ à Estav-le-Lac, Hôtel-de-Ville.
Jeudi, 18 „ Cugy, Hôtel Ange.
Vendredi 19 „ Léchelles, Café de la gare.
Samedi 20 „ Courtepin, Hôtel de la gare.
Pour éviter les inconvénients des envois par la poste, les souscripteurs de souliers américains sont priés de les toucher au lieu de vente les plus rapprochés. 2427-347
Office commercial et agricole, Fribourg.

FISCHHALLE
Halle aux Poissons
BERNE
Téléphone 29.07 Télégramme „ Fischhalle”
Bärenplatz, 17
Cabillauds — Kabliau par 1/2 kg. Fr. 1.30
Colin — Seehecht „ 2.—
Aiglefin — Schellfisch „ 1.20
Merlans — Merlans „ 0.90
Turbot — Steinbutt „ 2.50
Soles — Seezungen „ 2.50-2.80
Saumons „ Trescottsalm „ 2.80
de la Loire Loiresalm. prix du jour
Lebende : Brochets (Hechte) Carpes (Karpfen)
Vivants : Tanches (Schleien) Truites (Forellen)
Haddock — Kippers — Smoked Cods Roes
Hareng saucs — Hareng salées — Rollmöps
Morue salée — Stockfisch
Prompter Versand — Expéditions soignées

PERDU
dans une enveloppe, bracelet or, avec pendentif en chaine et or avec pendentif. Rapporter contre bonne récompense au bureau de la Police locale.
O. & H. ERNST
Comestibles en gros
P. S. — Prix valables jusqu'au 20 courant.